



Mallemort le 24 FEV. 2025

Madame le Maire

A

Aux propriétaires
Domaine du Golf de Pont Royal
13370 MALLEMORT

Madame le Maire de Mallemort
Conseillère Départementale
Conseillère de la Métropole Aix-Marseille-Provence

N/Réf : HG/PV/LG/SM/A-L/URBA/FONCIER/2025-012
Objet : débroussaillage
PJ : 1 fiche conseil / 1 dépliant déchèterie / 1 plaquette Obligation Préfecture

Madame, Monsieur,

Le débroussaillage est un enjeu majeur pour la protection des citoyens et des massifs forestiers. L'article L134-6 du Code forestier ainsi que l'arrêté préfectoral N°2014316-0054 du 12 novembre 2014 prévoient une obligation de débroussaillage qui vise à maintenir et rétablir des espaces tampons entre les habitations et la forêt garantissant la sécurité des biens et des personnes mais aussi de prévenir ou de juguler plus rapidement le départ d'éventuels incendies.

Pour rappel les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, et dont vous faites partie sont dans l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé.

La période hivernale est une période propice au débroussaillage et je suppose que vous les avez réalisés comme chaque année. Je vous remercie de me tenir informée de la réalisation de vos travaux.

Ce courrier est un rappel à la vigilance à apporter pour l'été 2025 afin de ne pas baisser la garde.

Au regard de la situation de sécheresse précoce qui touche le département des Bouches-du-Rhône, le brûlage des déchets verts dans votre jardin est interdit. Vous pouvez les utiliser en paillage ou compost individuel, ou les déposer en déchèterie (voir document joint).

J'attire votre attention sur la période du 15 mars au 31 juillet, celle-ci correspondant à la saison de nidification. Il convient donc d'être vigilant lors de la taille de vos haies.

Afin de vous accompagner dans cette démarche citoyenne et respecter vos obligations, vous trouverez ci-joint une plaquette dédiée au débroussaillage

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Hélène GENTE
Maire de Mallemort

